



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 03 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq - le mardi trois juin à dix-huit heures trente cinq minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt-huit mai s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Nadine CHAMBEL, Sandrine FOURNIER, Amandine ROSSET, Déborah TARABUSO, Elodie LOMBARDOT, Messieurs Clément BERRUJEX, Lionel CANON, Bernard SEJALON, Patrick BRUNCHER, Philippe CHEVRAT, Alexandre MERLIN, Jean-François MOUSSET

Etait absente et avait donné pouvoir :

Madame Lynda VANDELANOITTE à Monsieur Jean-Marc PEILLEX

Etait absent excusé

Monsieur Olivier BEGAIN

Assistaient à la réunion à titre consultatif

Madame Alizée NICOLETTA, Messieurs Léo MAMMONE, Ricardo MORA

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 06 mars 2025 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Lionel CANON ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2025/017

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
LUMIERES SAINT-GERVAIS MONT-BLANC 2026 – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC, DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA
HAUTE-SAVOIE ET DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES – AVIS DU CONSEIL
D'EXPLOITATION**

Nombre de membres En exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 13 Pouvoir : 1 Votants : 14

Délibération télétransmise le : 06 juin 2025

Mise en ligne du 06 juin 2025 au 06 août 2025

Délibération exécutoire le : 06 juin 2025

LUMIERES SAINT-GERVAIS MONT-BLANC 2026
DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DU
MONT-BLANC, DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE
ET DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES
AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Rapporteur : Monsieur le Président

« Lumières Saint-Gervais Mont-Blanc » présente au cœur du village plusieurs installations lumineuses poétiques ou plus graphiques. L'événement est un véritable succès populaire depuis 2016, créé en partenariat avec les équipes de la Fête des Lumières de Lyon.

Reconnu comme l'un des événements majeurs en montagne durant les fêtes de fin d'année, « Lumières Saint-Gervais Mont-Blanc » est synonyme de 8 jours de festivités prévues durant les vacances de Noël 2026.

Afin de développer et promouvoir cet événement, il est prévu d'intégrer dans le plan de financement la participation que pourraient apporter la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, le Conseil départemental de la Haute-Savoie et le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes.

ENTENDU l'exposé,

Afin de pouvoir effectuer les démarches nécessaires auprès de ses partenaires, il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **DE DONNER** un avis sur la demande d'attribution d'une subvention la plus élevée possible, pour « Lumières Saint Gervais Mont Blanc 2026 », auprès de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, du Conseil départemental de la Haute-Savoie et du Conseil régional AURA

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu, émet un AVIS FAVORABLE à l'unanimité sur cette proposition.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,

Le Président,



Lionel CANON



Jean-Marc PEILLEX